



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE INDRE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 22 - AVRIL 2015**

# SOMMAIRE

## **36 - Préfecture de l'Indre**

### **Secrétariat Général**

Arrêté N °2015098-0003 - arrêté portant modification de la composition du Conseil départemental de l'éducation nationale .....	1
---	---





PREFECTURE INDRE

## **Arrêté n ° 2015098-0003**

**signé par  
Alain ESPINASSE, Préfet de l'Indre**

**le 08 Avril 2015**

**36 - Préfecture de l'Indre  
Secrétariat Général  
SCIC - Service de la coordination interministérielle et du courrier**

arrêté portant modification de la composition  
du Conseil départemental de l'éducation  
nationale



DIRECTION ACADÉMIQUE DES SERVICES  
DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'INDRE  
Division des Ressources Humaines et des Moyens Collèges

**ARRÊTÉ N° 2015 098 - 0003 du 8 - AVR. 2015**  
**portant modification de la composition du Conseil Départemental de**  
**L'Éducation nationale**

**Le Préfet de l'Indre,**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le code de l'Éducation et notamment les articles L213-1, L235-1 et R235-1 à R235-15 ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu la circulaire du 19 novembre 1985 relative aux compétences et fonctions des conseils de l'Éducation nationale institués dans les départements et les académies ;

Vu l'arrêté n° 2014157-0002 du 6 juin 2014 portant renouvellement de la composition du Conseil Départemental de l'Éducation nationale ;

Vu les propositions du Conseil régional et du Conseil départemental ;

Vu les propositions des différentes organisations concernées ;

Considérant la saisine de la fédération de parents d'élèves PEEP, le 13 novembre 2014 par courrier recommandé avec accusé réception, afin qu'elle communique le nom de deux titulaires et deux suppléants avant le 20 novembre 2014, restée sans réponse ;

Sur proposition de M. le Directeur académique des services de l'Éducation nationale,

**ARRETE**

**Article 1** : L'article 1 de l'arrêté n°2014157-0002 du 6 juin 2014 portant renouvellement de la composition du Conseil Départemental de l'Éducation nationale est modifié comme suit (les modifications sont inscrites en caractères **gras**) :

## **I. PRÉSIDENTS**

Le Préfet de l'Indre ou, en cas d'empêchement, le Directeur académique des services de l'Éducation nationale de l'Indre.

Le Président du Conseil départemental ou, en cas d'empêchement, le Conseiller départemental délégué par lui.

## **II. MEMBRES**

### **A. Représentants des Collectivités territoriales**

#### **a. 4 Maires représentant les communes, désignés par les Associations des Maires**

##### **Titulaires**

M. Gilles Touzet  
*Maire de Prissac*

M. Vanik Berbérian  
*Maire de Gargillesse-Dampierre*

M. Christian Borgeais  
*Maire de Villiers*

M. Dominique Hervo  
*Maire de Tournon-Saint-Martin*

##### **Suppléants**

M. Serge Bouquin  
*Maire de Pruniers*

M. Jean-Pierre Marcillac  
*Maire de Coings*

M. Marc Rouffy  
*Maire de Palluau-Sur-Indre*

M. Gérard Defougère  
*Maire du Magny*

#### **b. 5 Conseillers départementaux représentant le département, désignés par le Conseil départemental**

##### **Titulaires**

M. Claude Doucet  
*Conseiller départemental de Valençay*

M. Gérard Mayaud  
*Conseiller départemental de Saint Gaultier*

M. Jean-Yves Hugon  
*Conseiller départemental de Châteauroux 2*

Mme Mireille Duvoux  
*Conseillère départementale de Valençay*

Mme Lucie Barbier  
*Conseillère départementale d'Issoudun*

##### **Suppléants**

Mme Imane Jbara-Sounni  
*Conseillère départementale de Châteauroux 2*

M. Marc Fleuret  
*Conseiller départemental de Châteauroux 3*

M. Régis Blanchet  
*Conseiller départemental de Buzançais*

Mme Florence Petipez  
*Conseillère départementale de Châteauroux 1*

Mme Mélanie Chapuis  
*Conseillère départementale d'Ardentes*

c. 1 Conseiller régional représentant la région, désigné par le Conseil régional

Titulaire

M. Jean Delavergne  
71 allée des Druides  
36330 Le Poinçonnet

Suppléant

Mme Kaltoum Benmansour  
294 avenue de Verdun  
36000 Châteauroux

B. Représentants des personnels exerçant leurs fonctions dans les services administratifs et les établissements d'enseignement et de formation des 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés situés dans le département, désignés sur propositions des organisations syndicales représentatives dans le département

a. Représentants UNSA Education

Titulaires

Mme Bérengère Delhomme  
Collège Stanislas Limousin  
36120 Ardentes

Mme Martine Demur  
Ecole maternelle La Petite Fadette  
36330 Le Poinçonnet

M. Hubert Dujardin  
Ecole primaire Fernand Maillaud  
36120 Etretchet

M. Mathieu Hesbois  
Inspection de l'Education nationale  
36000 Châteauroux

Mme Maryse Pelé  
Collège Diderot  
36100 Issoudun

Mme Carole Mennal  
Collège George Sand  
La Châtre

Suppléants

Mme Marianne Puech  
Collège Vincent Rotinat  
36130 Neuvy-Saint-Sépulchre

Mme Isabelle Bebon  
Ecole maternelle Jean Moulin  
36000 Châteauroux

Mme Marie Bouroullec  
Lycée Rollinat  
36200 Argenton-Sur-Creuse

Mme Coline Delhomme  
Externat médico-éducatif  
36100 Issoudun

Mme Jessica Georget  
Ecole élémentaire René Descartes  
36000 Châteauroux

Mme Réjane Ydier  
Lycée professionnel Les Charmilles  
36000 Châteauroux

**b. Représentants FSU**

**Titulaires**

M. Thaddée Renouard  
*E.M.E.T. Châteauroux*  
36000 Châteauroux

Mme Eloïse Gonzalez  
*Collège Vincent Rotinat*  
36130 Neuvy-Saint-Sépulchre

Mme Mayalen Lemaire  
*Ecole élémentaire*  
36200 Mosnay

Mme Cécile Buchet  
*Collège Condorcet*  
36110 Levroux

**Suppléants**

Mme Marion Cuisat-Lafond  
*Ecole élémentaire Jean Racine*  
36000 Châteauroux

M. David Navarro  
*Collège Beaulieu*  
36000 Châteauroux

Mme Sophie Grenon  
*Ecole primaire*  
36340 Eguzon-Chântôme

**M. Raphaël Tripon**  
*Ecole maternelle Michelet*  
36000 Châteauroux

**C. Représentants des usagers**

**a. 7 parents d'élèves désignés sur proposition des associations de parents d'élèves représentatives dans le département**

- Fédération des parents d'élèves FCPE

**Titulaires**

M. Bruno Fleurant  
*9 rue Boileau*  
36000 Châteauroux

Mme Claire Poulain  
*7 place Saint Martin*  
36230 Mers-Sur-Indre

M. Laurian Augé  
*93 rue Ledru Rollin*  
36200 Argenton-Sur-Creuse

**Mme Nelly Raineau**  
*132 rue de Strasbourg*  
36000 Châteauroux

**Un titulaire et quatre suppléants à désigner par la Fédération FCPE**

**Suppléants**

**M. Jean-Paul Patarozzi**  
*La Vignodière*  
36500 Vendoeuvres

- Fédération des parents d'élèves PEEP

## Deux titulaires et deux suppléants à désigner par la Fédération PEEP

### b. 1 représentant des Associations complémentaires de l'enseignement public

#### Titulaire

M. Claude Mériot  
*Fédération des Oeuvres Laïques*  
23 Boulevard de la Valla  
36000 Châteauroux

#### Suppléant

M. Jean-Paul Pornet  
*Office Central de la Coopération à l'Ecole*  
14 rue Gilbert  
36000 Châteauroux

### c. 2 personnalités nommées en raison de leur compétence dans le domaine économique, social, éducatif et culturel

- Sur proposition du Préfet

#### Titulaire

M. François Robin  
*61 avenue John Kennedy*  
36000 Châteauroux

#### Suppléant

M. Yves Denieul  
*Association départementale des Pupilles  
de l'enseignement public (A.D.P.E.P.)*  
5 rue Fleury  
36000 Châteauroux

- Sur proposition du Président du Conseil départemental

#### Titulaire

M. Pierre Marandon  
*Président du Comité de l'Indre  
de la Prévention routière*  
11 Avenue du Parc des Loisirs  
36000 Châteauroux

#### Suppléant

M. Pierre Colin  
*Président de l'Association pour le  
Développement de l'Emploi Sportif et de  
Loisirs dans l'Indre (A.D.E.S.L.I.)*  
*Maison départementale des Sports*  
89 Allée des Platanes  
36000 Châteauroux

### Article 2-: En outre, siège à titre consultatif :

M. Daniel Caillat  
*Président de l'Union des délégués départementaux  
de l'Éducation nationale de l'Indre (U.D.D.E.N.I.)*  
23 Bd de la Valla  
36000 Châteauroux

**Article 3 :** Les suppléants des présidents ont la qualité de vice-présidents ; de même que les présidents, ils sont membres de droit du Conseil et ne participent pas au vote.

**Article 4 :** Les suppléants des membres ne peuvent être présents et siéger aux séances du Conseil qu'en l'absence du membre titulaire.

**Article 5 :** L'un des présidents ou vice-présidents peut inviter à assister aux séances, avec voix consultative, toute personne dont la présence lui paraît utile.

Toutefois, les agents de service de l'État dans le département ou des services départementaux ne peuvent être entendus qu'après accord des autorités dont ils dépendent.

**Article 6 :** Les membres sont désignés pour une **durée de 3 ans**, à compter du 6 juin 2014, sauf s'ils perdent la qualité en raison de laquelle ils ont été nommés.

**Article 7 :** Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture et Monsieur le Directeur Général des services du Conseil départemental sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacune des autorités ou organisations ayant désigné des membres ainsi qu'à ceux-ci et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.



Alain ESPINASSE